

Conseil Municipal du 15 novembre 2016. Compte-rendu synthétique.

La séance était présidée par le Maire, Xavier JEAN.

Etaient présents : tous les membres en exercice, sauf :

M. QUELLEC, pvr au Maire ; S. LE GUEN, pvr à J. BARONE ; B. DREYFUS, pvr à M. LE VOURCH.

Ch. FILY absente excusée.

A. HUELVAN et R. COGUIEC sont désignés en tant que secrétaires de séance.

Le compte-rendu de la séance du 13 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

1. Finances et administration générale :

Les questions financières avaient été examinées et approuvées lors de la commission finances du 3 novembre 2016. Elles sont présentées par F. BIDAN, adjointe aux finances.

Désignation d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

F. BIDAN (titulaire) et le Maire (suppléant) représenteront la commune au sein de cette commission qui est chargée de procéder à l'évaluation financière des charges des compétences transférées afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par la communauté à ses communes membres.

Son rôle est essentiel à l'occasion des nouveaux transferts de compétences des communes vers la communauté, tels que le tourisme, l'eau et l'assainissement, le plan d'urbanisme.

Convention de groupement de commandes permanent avec la Communauté de communes du Pays d'Iroise.

Il est proposé d'approuver une convention avec la CCPI dans le cadre des groupements de commandes portés pour le compte de la communauté et des communes par le service commun « ingénierie et marchés publics ». Unanimité.

Délégation du Conseil au Maire pour approuver les conventions financières à intervenir avec le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère.

Unanimité pour autoriser, jusqu'à la fin du mandat, le Maire à signer les conventions avec le SDEF qui réalise les travaux d'entretien, de réparation, d'extension ou d'enfouissement des réseaux aériens et de l'éclairage publics.

Modification du tableau des effectifs.

Deux agents des services techniques, adjoints techniques de seconde classe, sont susceptibles d'être nommés adjoints techniques de première classe, l'un comme suite à un examen professionnel et l'autre après avis favorable de la commission administrative paritaire du CDG, au regard de son ancienneté. Unanimité pour créer les postes.

Tarifs du service Oxyjeunes.

M. CAM rappelle que le service Oxyjeunes est opérationnel, comme suite à une adaptation de l'offre « jeunesse » adoptée par la commission scolaire-enfance-jeunesse, depuis la rentrée.

Ce service est destiné aux enfants de 10 à 13 ans, auxquels sont proposées de nouvelles activités sportives, culturelles, artistiques, dont le programme est co-construit par les jeunes. Unanimité pour en approuver les tarifs.

Tarifs de mise à disposition du minibus du service jeunesse aux associations

La commune, avec le soutien de la CAF du FINISTERE, a fait l'acquisition d'un minibus destiné à faciliter les activités du service jeunesse.

La mise à disposition de ce véhicule sera proposée aux associations qui comptent des adhérents de moins de 25 ans ; après signature d'une convention, en dehors des heures d'utilisation par le service.

Unanimité pour adopter les tarifs de mise à disposition proposés, soit : 20 € et 10 centimes par kilomètre.

Indemnités de conseil au receveur Unanimité des suffrages exprimés (*abstentions de R. COGUIEC et Ph. GAY*) pour allouer, pour l'année 2016, le bénéfice des indemnités de conseil à Monsieur DELPEY, Trésorier de Saint-Renan.

Subvention exceptionnelle « 4L Trophy ».

A l'occasion de la commission finances du 3 novembre 2016 il a été proposé de subventionner le raid de deux jeunes filles à travers l'Afrique du Nord dans une 4L arborant les couleurs du Conquet.

L'une de ces jeunes filles est domiciliée au CONQUET ; il s'agit de Maëlys DAVIAUD.

Des crédits restent disponibles en « subvention exceptionnelle » (art. 6748).

Le Conseil municipal leur accorde, à l'unanimité des suffrages exprimés (*abstention de M. LE VOURCH*), une subvention de 300 €.

Cette question fait l'objet d'échanges : M. LE VOURCH considère que cette subvention pose question car le caractère strictement humanitaire du 4L Trophy n'est pas évident ; et que les

participants sont beaucoup plus nombreux qu'à sa création (environ 1800) et qu'il n'est pas souhaitable d'exporter notre pollution, un tel déplacement de véhicules n'étant pas en cohérence avec notre Agenda21. Elle déplore également une telle dépense alors que des efforts sont demandés aux associations locales.

JM. KEREBEL lui répond qu'à contrario l'Agenda21 peut encourager les initiatives des jeunes Conquétois qui sont prêts à découvrir le monde.

Ph. BAZIRE et Ph. GAY estiment que la subvention doit rester exceptionnelle mais qu'une subvention dédiée aux projets portés par les jeunes doit pouvoir être envisagée.

Transfert de voies à la Communauté de communes du Pays d'Iroise.

Unanimité pour autoriser le Maire à signer les transferts des VC 1 et VC 5 (du Goazel vers Plougonvelin par Kermegant et Kérinou) et VC 6 (Route des Blancs Sablons) à la CCPI, dans le cadre d'une mise à disposition des voies inscrites dans le schéma de la voirie communautaire.

2. Questions diverses.

Bilan de la saison touristique

Le Bilan de la saison touristique et des animations proposées par l'Office de Tourisme est présenté en fin de séance par G. SALAUN.

La saison a été considérée comme très bonne par la plupart des partenaires de l'Office, qui a connu une nouvelle hausse de sa fréquentation et dont les principales animations, organisées avec les associations de la commune, ont rencontré le succès.

Il est alors précisé que, au regard du transfert de la compétence tourisme à la CCPI, l'Office de Tourisme sera dissous et que les animations qui étaient mises en œuvre par l'OT seront dorénavant assurées par la commune. A cette fin, l'office communautaire remettra pour un tiers de son temps le responsable de l'office à la disposition de la commune.

Une commission extra-municipale sera créée pour assurer le suivi de ces animations.

Décoration de Noël.

A. LARSONNEUR présente l'opération de décoration des maisons individuelles que souhaite encourager l'office de tourisme.

Les conquétois seront invités à orner leurs façades de décorations naturelles, vertes et blanches, pour égayer la commune durant la période des fêtes. Des ateliers de décorations seront proposés par Isabelle HEBERT, et le magasin HELIANTHUS (Nicolas TREGUER) se propose par ailleurs de coordonner des commandes de couronnes à prix coûtant.

Téléthon.

R. COGUIEC et M. CAM rappellent que le Téléthon se tiendra le 3 décembre. 14 associations conquétoises et un particulier sont mobilisés pour assurer le succès de la manifestation.

Collecte alimentaire.

J. BARONE précise que la collecte de la Banque alimentaire sera organisée les 25 et 26 novembre ; elle invite les Conquétois à la générosité et sollicite le concours des élus pour tenir les permanences au SPAR.

Travaux Quai de la Glacière.

JM. KEREBEL informe les élus, comme suite à une question de M. LE VOURCH, que la CCI a réalisé des travaux de réfection et de consolidation du quai de la Glacière, nécessaires en raison de la présence d'anciennes cuves de carburant dans le quai.

Il indique par ailleurs que le dossier de création du ponton destiné aux annexes des pêcheurs va être complété par l'intervention d'un architecte paysagiste.

Forum économique Agenda21.

Le Maire remercie M. QUELLEC, A. HUELVAN et le comité de pilotage de l'Agenda21 pour le forum économique organisé lundi 14 novembre.

La qualité des échanges, l'intérêt des exposés des intervenants et la pertinence du dispositif conçu avec l'ADESS pour faciliter l'implication et l'écoute de chacun des participants au forum a permis de voir émerger de nouvelles pistes de travail et renforce la volonté des élus qui portent déjà les politiques attendues par les Conquétois (le développement du bio et du local au restaurant scolaire, la vente directe des diverses productions locales, l'accompagnement des projets portuaires...).